bulletin n° 15
janvier 2024

DUNTZENHEIM infos

BULLETIN MUNICIPAL

Crédit photo : Maxime GOEHRY

sommaire

- Le mot du Maire
- Les Associations
- Les évènements
- Les Achats/travaux
- Groupe scolaire
- Vie locale
- Diverses Informations
- Etat Civil
- Intercommunalité

Commune de Duntzenheim

le mot du Maire

Les 3 années qui viennent de s'écouler, nous le savons tous, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes voire certitudes. Une période qui a été pénible et contraignante, qui laisse encore des traces dans notre quotidien, avec des difficultés économiques et sociales importantes auxquelles nous devons faire face.

A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi que des conflits internationaux avec la guerre en Ukraine depuis le 24 février 2022 et depuis le 7 octobre dernier au Proche-Orient qui nous obligent, nous élus à relever des défis dans notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir malgré tout.

Cette année, notre pays a connu une période de chaleur caniculaire, des mois de sécheresse, des inondations centennales, des tempêtes avec vents violents générant des dégâts considérables et qui se chiffrent à des milliards d'euros. Concilier l'écologie et l'amélioration des conditions de vie est la meilleure façon de contribuer ensemble et positivement à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ainsi nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, garder une vision optimiste sur nos capacités à atteindre nos objectifs, faire progresser notre commune et servir nos concitoyens. Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, leur sens des responsabilités et leur disponibilité, mes remerciements vont également à tous les conseillers municipaux pour leur engagement et bien sûr le personnel communal qui m'accompagnent dans l'exercice de ma fonction de Maire.

Durant cette année, nous nous sommes retrouvés en toute convivialité entre autres le 17 juin pour un bœuf à la broche proposé à nos aînés et le 13 juillet pour la célébration de la Fête Nationale. Ces 2 manifestations, très réussies, sont désormais bien ancrées dans la vie communale.

Les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches ainsi qu'une année 2024 pleine d'inspiration, d'ambition et de concrétisation de vos projets.

Votre Maire Virginie ZIMMERMANN

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants du village.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal les informations de notre commune, les actions qui ont eu lieu durant l'année et les projets en cours de réalisation. Les bulletins des années précédentes sont consultables sur le site internet de la commune : https://duntzenheim.payszorn.com/. Dans l'onglet "Vie municipale", sélectionnez "Bulletin municipal". Bonne lecture ! Et n'oubliez pas de venir vous signaler en mairie.

LES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

- les mardis et jeudis de 9h00 à 11h00 avec levée de courrier à 11h
- les mardis et jeudis de 17h à 19h.
- samedi de 8h à 12h avec levée du courrier à 10h.

Vous pouvez récupérer un colis ou un recommandé aux heures d'ouverture de la mairie.

Les recommandés ne sont délivrés qu'aux destinataires désignés sur le courrier. Aucun recommandé ne peut être remis, pas même au conjoint, sauf s'il est muni de la procuration et du papier d'identité comme indiqué sur l'avis de passage.

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Les mardis et jeudis de 17h30 à 19h30.

les employés municipaux

Mme Marie-Hélène Richardot, secrétaire de mairie.

Mme Evelyne Hugel, employée communale (accueil à l'agence postale et ATSEM (agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles) au Groupe Scolaire Intercommunal "Au Clair de lune".

M. Benjamin Munsch, ouvrier communal.

travaux et principaux achats réalisés en 2023

Stade et Multisports
Les dernières factures ne nous sont pas encore parvenues. Aussi, les informations financières relatives à ce chantier paraîtront dans le prochain bulletin.

La MAM - Maison d'Assistantes Maternelles
Différents travaux ont dû être réalisés pour adapter l'école à sa nouvelle destination (revêtement de sols, peinture, divers plâtrerie, électricité, sanitaires, chauffage...). Benjamin, notre agent communal et les assistantes maternelles de la MAM ont également participé activement à cet aménagement. Le coût total s'est élevé à 59 643.17 € TTC, et la subvention attendue de la CAF s'élève à 46 282 €.

Centre village-reprise des 2 rampants
Il a fallu reprendre les rampants du plateau au centre du village. Les pavés se déboitaient et des fissures apparaissent sur la route. Le coût s'est élevé à 9 162 € TTC.

Eglise, remplacement des minuteries cadrans côté est et sud
Les minuteries des cadrans côté est et sud ont dû être remplacées et une sécurisation de l'accès aux cadrans par une ligne de vie a été mise en place.

Coût total des travaux : 2 659.20 € TTC.

Défibrillateurs
Un défibrillateur a été installé sur la façade de la mairie pour 1 663.50 € TTC et celui de la salle a été remplacé pour 1 186.20 € TTC.

Club house ASLD
Le tableau électrique a été changé pour 4 860 € TTC.

Alarme salle polyvalente
L'alarme de la salle polyvalente a dû être changée pour 2 400 € TTC.

Répartiteurs frais de chauffage
Des répartiteurs de frais de chauffage ont été mis en place dans le bâtiment de l'ancienne école.

Panneaux de signalisation
Les panneaux 40 km/h ont été mis en place en début d'année pour un montant de 1 387.38 € TTC.

Mise aux normes des ateliers municipaux
En toute fin d'année, la mise aux normes électriques des ateliers municipaux s'est élevée à 2 232 € TTC.

COMMISSIONS DE TRAVAIL
DU CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION TRAVAUX ET FINANCES

La commission Travaux et Finances a engagé des réflexions tout au long de l'année concernant la voirie, l'état des canalisations, et des lampadaires.

Elle s'est chargée de l'accompagnement des projets initiés par l'équipe municipale : la fin des travaux au stade, notamment concernant la partie éclairage et la pose du terrain multisports.

Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) a ouvert en Septembre 2023 dans les locaux de l'ancienne école.

Les assistantes maternelles ont démarré l'année scolaire à trois. La capacité d'accueil du lieu est de 16 enfants au maximum.

Suite à l'épisode de grêles avec coulée de boue dans la rue de Saverne le 4 mai 2022 et aux derniers épisodes de fortes pluies, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle - SDEA a lancé cette année une étude sur le bassin versant situé vers Saessolsheim.

Les conclusions de celle-ci ont été présentées à la commune puis aux agriculteurs concernés le 17 novembre.

Pour poursuivre les réflexions, des entretiens individuels vont être proposés par le SDEA à chacun des agriculteurs.

COMMISSIONS DE TRAVAIL
DU CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION COMMUNICATION ET CULTURE

Comme les années précédentes, la commission communication s'est occupée de :

- Alimenter la page Facebook et vous informer ;
- Communiquer les événements organisés comme la chasse aux oeufs de Pâques, la fête du 14 juillet, le tournoi de Pétanque ou encore le marché de Noël ;
- Écrire, mettre en page et distribuer une page d'information en milieu d'année ;
- Ecrire le présent Bulletin Municipal.

Pour l'année 2024, la commission continuera à alimenter la page Facebook sur laquelle nous partageons les informations, ainsi que les dates des conseils municipaux et des événements de la commune. Les administrateurs de la page Facebook sont Laure Haag, Jean-Marc Horny, Noémie Litt et Sandrine Moser.

La commission continuera à vous informer par courrier au fil de l'année en fonction des événements et des annonces à faire.

Si vous êtes nouveau au village, n'hésitez pas à vous abonner à notre page. N'hésitez pas non plus à aller consulter la page internet de la commune de Duntzenheim sur laquelle vous trouverez mines d'informations, les anciennes parutions du Bulletin Municipal ainsi que les comptes-rendus des réunions de conseil municipal.

Au sein de la commission nous avons également une correspondante auprès des Dernières Nouvelles d'Alsace, n'hésitez pas à la contacter si vous avez des besoins en communication d'article à faire (sandrinemoser1@gmail.com)

COMMISSION CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fleurissement du village

Comme chaque année le centre du village ainsi que les bacs à fleurs aux entrées du village ont été fleuris durant la période estivale

Par ailleurs, à Pâques et à Noël les conseillers municipaux ont joliment décoré le village.

COMMISSIONS DE TRAVAIL
DU CONSEIL COMMUNAL

Nous renouvelons nos remerciement aux nombreux bénévoles qui nous ont aidés

COMMISSION CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

Nettoyage du ban communal

Le samedi 18 mars 2023 nous avons organisé le nettoyage de printemps autour du ban communal. Matinée durant laquelle encore trop de déchets ont été ramassés.

Par ailleurs, nous faisons tout au long de l'année face à diverses incivilités en matière de déchets non déposés dans les poubelles ou carrément des dépôts sauvages.

Sécurité routière

Entrée en vigueur début février 2023 de la limitation de vitesse de 40 km/h dans le village.

Information parking

Nous vous rappelons que le parking à côté de l'ancienne école du village, rue des jardins reste accessible malgré l'ouverture de la MAM. Ce parking permet l'accès à l'église via un accès adapté handicapé ou permet de redescendre à pied dans le centre du village par un petit chemin.

En cas de culte de baptême, mariage, obsèques, merci de prévenir les personnes invitées, afin de ne pas encombrer la place du village, ni les ruelles autour. Pour rappel nous vous conseillons aussi de privilégier l'utilisation de ce parking pour déposer les enfants au bus scolaire

COMMISSIONS DE TRAVAIL
DU CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION ANIMATION

Nous avons organisé une chasse aux oeufs !

Pour Pâques, l'équipe municipale a fleuri les jardinières et mis en place les décorations, lapins et œufs colorés, dans le village..

Le lundi 10 avril, nous avons organisé la traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants de 3 à 11 ans à l'aire de jeux. Les enfants ont été gâtés par le lapin de Pâques qui leur a offert un lapin en chocolat !

Pour le 14 Juillet, la commission a organisé une belle soirée commémorative et festive à laquelle de nombreux villageois ont répondu présents.

La commémoration a été préparée et réalisée en coordination avec les pompiers de la section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim et nous les en remercions. Nous étions très fiers de la présence des Petits Pompiers.

L'ASLD s'est chargée de nous régaler avec ses excellentes tartes flambées.

Les enfants ont à nouveau déambulé dans les rues du village à la tombée de la nuit avec des lanternes aux couleurs nationales pour une marche aux flambeaux encadrée par les pompiers.

La commission a aussi organisé la fête des Aînés le 17 juin 2023 en soirée sur la place de la mairie.

Un tournoi de pétanque a également eu lieu cet été. Le tournoi a très rapidement affiché complet. Plusieurs équipes se sont affrontées dans une ambiance familiale et festive.

Nos aînés, comme depuis le début du mandat de Virginie Zimmermann, ont reçu leur cadeau de Noël déposé directement chez eux par l'un des membres du conseil municipal.

Enfin la commission va organiser **la deuxième édition du marché de Noël de Duntzenheim le 16 décembre.**

La commission Animation et l'ensemble du conseil municipal vous donnent rendez-vous en 2024 autour de moments de convivialité.

DE WINGERSHEIM

Groupe Scolaire « Au clair de lune »

A la rentrée scolaire 2023, le GSI a accueilli 345 élèves avec 2 classes monolingues (58 élèves) et 3 classes bilingues (77 élèves) pour la Maternelle et 4 classes monolingues du CP au CM1 (133 élèves) et 4 classes bilingues du CP au CM2 (77 élèves) pour l'Élémentaire.

La Directrice avec 16 enseignants et 5 Atsem composent l'équipe pédagogique qui est renforcée par des intervenants extérieurs (2 AESH, 3 professeurs de religion).

Cinq agents techniques à temps partiel s'occupent de l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs.

Le budget de fonctionnement du GSI est porté par les 3 communes de Duntzenheim, Waltenheim et Wingersheim les Quatre Bans et représente environ un coût annuel de 876 € par élève.

LES ÉLÈVES DÉCOUVRENT :

L'escrime

Le Land'Art

Le rugby

Le breakdance

ILS COURENT TRÈS VITE LORS DU CROSS D'ÉCOLE

ILS RÉALISENT UNE EXPOSITION « ART ET NATURE » FORMAT GÉANT

ILS PARTICIPENT À UN RALLYE PHOTOS À LA FERME

« Vendredi 20 octobre 2023, nous sommes allés à pied à la ferme des 4 Ponts de Mittelhausen. Mme Fritsch nous a accueillis et nous a présentés le rallye-photos que nous allions faire.

Il fallait qu'on se repère dans la ferme à partir de photos. Nous devions répondre à des questions pour gagner un morceau de puzzle.

Il y avait un atelier où il fallait trier des photos de produits qui contiennent ou ne contiennent pas de lait et les placer dans la bonne colonne. Plus loin, nous avons fait des mots croisés. Sur un grand panneau, nous devions retrouver ce que les animaux de la ferme mangent. Par exemple, la vache broute de l'herbe.

Dans une salle, on a pu voir une grande cuve pleine de lait. Un camion vient chercher le lait plusieurs fois par semaine. Nous avons pu caresser les veaux et leur donner à manger. Ils nous ont léché la main, leurs langues étaient douces et baveuses. A la fin du rallye-photos, on a dû reconstituer un puzzle. Puis on a bu un bon cacao chaud et mangé un yaourt.

C'était une belle matinée ! »

Les élèves du CE2 monolingue

ecole intercommunale
DE WINGERSHEIM

Le Périscolaire « Au clair de lune »

En 2023, le périscolaire Au Clair de Lune a plus d'un tour dans son sac.

Au programme, sorties culturelles et spectacles : « L'assemblée des vilains », parcs d'attraction, intervenants professionnels, soirées à thème et des animations riches et variées.

Je vous propose de revenir sur les meilleurs souvenirs de cette année. Sur le plan éducatif, les enfants ont découvert les richesses de notre patrimoine culturel dans le plus grand musée ferroviaire d'Europe, au rendez-vous des locomotives en fer et en os, des animations et un voyage dans le temps au sein de la « Cité du Train » de Mulhouse.

De mars à juin, l'équipe pédagogique et les élèves volontaires ont redoublé d'effort pour vous concocter un époustouflant spectacle nommé « L'assemblée des vilains ». Lors de la représentation, le public a pu assister à des tours de magie, des chorégraphies et des sketchs humoristiques.

En juin Laure FRITSCH nous a ouvert les portes de sa ferme située à Mittelhausen, dans laquelle nous avons appris les secrets de la fabrication du beurre. Au mois de juillet, une sortie au Parc du Petit Prince a été organisée pour le plaisir des petits et des grands.

Le périscolaire a également accueilli plusieurs intervenants, tels que Aéro'Sol pour une initiation au cirque, Océane Roma une conteuse professionnelle et Roelly Festivités avec qui nous avons passé une belle après-midi autour de jeux en bois.

Comme à notre habitude, nous avons profité des fêtes pour organiser des goûters accompagnés d'animations et/ou de grands jeux, tels que la dégustation de la galette des rois de chez Lutz avec le couronnement de nos rois et reines, Pâques et sa célèbre chasse aux œufs et l'atelier cuisine de Noël avec nos délicieux bredeles.

Au mois d'octobre a eu lieu notre immanquable soirée d'Halloween, au cours de laquelle se sont mêlés musique, jeux festifs, bonbons et sortilèges. Avant chaque vacances scolaires, le périscolaire a marqué le coup avec ses fêtes hautes en couleur.

les associations
ASLD

L'Association Sports et Loisirs Duntzenheim

L'année 2023 a été marquée par la reprise en main de l'équipe fanion du duo d'entraineurs composé de Lugenbuhl Nicolas et Kalsch Pascal qui ont insufflé une nouvelle dynamique de sérieux et de résultats positifs en ne connaissant la défaite qu'une seule fois sur le cycle retour contre le futur champion du groupe A en district 6.

Avec 8 victoires, 2 nuls et donc seulement 1 défaite, l'équipe fanion finit aux portes du podium qui laisse présager une bonne base de travail pour la saison prochaine. L'été 2023 est marqué par la nomination au poste d'entraineur d'un nouveau duo expérimenté, Lacroix Ludovic et Ey Olivier qui ont déjà une belle carrière sportive à leur actif.

Avec l'arrivée de quelques jeunes joueurs du FC Zornthal et plusieurs recrues pour étoffer le groupe, qui a permis de repartir sur une nouvelle base en district 5 et retrouver les matchs du dimanche après-midi à la Dorfmatt. Les résultats ne se sont pas fait attendre, et l'équipe fanion finit le cycle aller champion d'automne et sans défaite. Ce qui permet d'espérer d'atteindre l'objectif de la montée en division supérieure fixé en début de saison.

L'équipe réserve menée par Mehl Michel engrangea quelques victoires sur le cycle retour et finira à une honorable 7e place, qui permit aux joueurs de se faire plaisir le dimanche matin en district 8.

Grace à un recrutement en quantité et en qualité le club à pu recréer une 3e équipe, c'est donc avec une équipe 2 en district 7 et une équipe 3 en district 8 que la nouvelle saison 2023 - 2024 est lancée. Les résultats sont prometteurs avec une équipe 2 composée de jeunes et d'anciens qui évoluent en symbiose.

Le printemps 2023 a été marqué par la fin des travaux de la rénovation et la mise aux normes du terrain d'honneur de la Dorfmatt, c'est donc sur une pelouse équipée d'un arrosage automatique, d'un nouvel éclairage et d'une main courante, que nos joueurs peuvent désormais remettre le train vert sur les rails de la victoire. Le club de l'ASLD remercie chaleureusement la commune de Duntzenheim et son conseil municipal pour son engagement sans faille pour la dotation d'un équipement sportif de qualité.

Ce sont 3 équipes séniors, l'équipe U18 Régional 2 du Zornthal et 2 équipes vétérans qui foulent désormais la pelouse rénovée du stade de la Dorfmatt.

2023 a été aussi à nouveau une année riche en manifestation proposées par le club. Après une 1ère soirée « Après-Ski » en février, l'organisation de la soirée du 13 juillet en collaboration avec la commune. Ce fut encore une soirée très réussie avec près de 350 tartes flambées confectionnées.

L'ASLD a ensuite enchainé avec l'organisation de son traditionnel tournoi le week-end du 22 - 23 juillet, qui cette année regroupait les équipes séniors du groupement jeunes du Zornthal, et qui a vu la victoire finale du onze fanion local. L'automne fut marqué par la 2e édition de notre « Oktoberfest » qui fut lui aussi un énorme succès avec plus de 400 convives présents et une première pour le club, une après-midi « Loto- Bingo » qui a déplacé les férus de jeu début décembre.

Nous ne voudrions pas finir cet article sans remercier les nombreux partenaires, sponsors, soutiens et bénévoles qui chacun à leur manière permettent au club de fonctionner et de se développer.

Les 18 membres actifs du comité présentent à tous les joueurs, supporters et leurs familles, et aux fidèles sympathisants, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024.

EBERSOLD Philippe - KUHN Gilles - STEINBACH Jean-Frédéric

la paroisse

La paroisse protestante de Duntzenheim-Hohfrankenheim

La vie paroissiale s'est articulée autour des cultes et de moments de convivialité.

A noter qu'il y a moins de cultes dans chaque église, puisqu'il n'y a plus que deux pasteurs sur le consistoire (au lieu de 4 précédemment) et qu'il y a moins d'organistes disponibles. Pour vivre la communion, les paroissiens sont vivement invités à se déplacer !

Les repas partagés des 3 mars et 21 octobre à Duntzenheim et du 3 septembre à Hohfrankenheim furent l'occasion de faire de belles rencontres.

Pendant l'année, le club biblique rassemble des enfants à Waltenheim et le catéchisme a lieu à Schwindratzheim. La confirmation a été célébrée à Waltenheim. Les temps forts pour les enfants ont été la participation au dimanche des Rameaux le 2 avril, à la fête des récoltes du 1er octobre et à la veillée de Noël préparée et vécue ensemble à Ingenheim.

Les plus chaleureux remerciements vont à tous ceux et celles qui ont participé aux activités, donné de leur temps pour aider, servir, décorer, accompagner, jouer d'un instrument, animer, échanger, bricoler... Que notre communauté soit riche des dons partagés !

La gestion des bâtiments a été un dossier important en 2023.

Pour le presbytère, propriété de la paroisse, la transformation en deux logements (de 100 m² environ chacun) était motivée par l'obligation de mise aux normes et la volonté de créer des logements fonctionnels et peu énergivores. Le financement a été trouvé pour 370 000 €, coût estimatif du projet en 2022. Mais la bonne volonté et la détermination du conseil presbytéral n'ont pas suffi pour ficeler le projet en 2023 : il y a un surcoût de 220 000 € non budgétisé (soit une augmentation de 59 %). Le projet est donc en re-discussion. Votre avis est précieux et sera sollicité lors d'une assemblée de paroisse prévue le 3 mars 2024 ; vos remarques sont évidemment les bienvenues à n'importe quel moment !

La commune de Duntzenheim, propriétaire de l'église, avance aussi pas à pas. Pour la rénovation intérieure, commune et paroisse vont cheminer ensemble et progressivement élaborer une structure plurifonctionnelle adaptée aux nouvelles réalités d'église et de société.

Les élections de quatre représentants de la paroisse au conseil presbytéral ont lieu le 4 février 2024. Les informations pratiques seront communiquées par courrier.
Merci par avance pour votre participation.

Pour les nouveaux arrivants à Duntzenheim ou ceux qui ne sont pas destinataires du courrier paroissial, merci de vous signaler si vous souhaitez recevoir les informations paroissiales du secteur (par le journal consistorial bi-mensuel), participer aux élections et bénéficier d'un accompagnement dans la vie spirituelle.

Que la nouvelle année donne à chacun de vivre dans l'espérance, qu'elle soit bénie de rencontres fraternelles et de projets qui mûrissent. Bonne année 2024 !

Au nom du conseil presbytéral, Anne-Marie HAEFFNER

Informations et contacts :
https://www.facebook.com/par.duntz
Adresse postale : 2 Place de l'Eglise 67270 Duntzenheim
Pasteure référente : Isabelle HORBER 03 88 21 98 34 presbytere.wsz@gmail.com
Présidente du conseil presbytéral : Anne-Marie HAEFFNER 06 45 85 12 23 anne-marie.haeffner@orange.fr
Receveur : Christine HARTER 03 88 70 58 42 guy.harter@wanadoo.fr

la paroisse catholique

Toutes les informations sur les paroisses catholiques du Pays de la Zorn ainsi que les dernières actualités et les bulletins paroissiaux sont à retrouver sur le site internet Communauté des paroisses catholiques Au cœur de la Zorn

Contacts :
Curé Olivier MIESCH 03 88 91 50 53 olivier.miesch67@gmail.com
Adresse postale : Presbytère de Hochfelden 10 rue du Gal de Gaulle 67270 HOCHFELDEN
- Annick LITTEL, responsable de la pastorale des enfants
  06 61 31 53 40 pastorale.familles.coeur.zorn@orange.fr
- Père Aimé-Modeste GUIAVOGUI OBONDI 06 58 46 86 30 amgo8@yahoo.fr
- Père Parfait LOUTHE 06 74 14 96 11 mpelo.parfait@ymail.com
- Hugues LORENTZ, diacre, 06 30 43 41 58 hugues.lorentz@gmail.com

Informations pratiques, secrétariat :
https://www.paroisses-aucoeurdelazorn.fr
Bulletin paroissial « En route ensemble » à consulter sur le site www.paroisses-aucoeurdelazorn.fr

hommage du 8 mai

8 mai 2023 commémoration du 78e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

ceremonie du 13 juillet 2023

Les petits pompiers à l'honneur

Hommage officiel du 11 Novembre

Vendredi 10 novembre 2023, veille du 11 novembre 2023 , a été déposé au pied du monument au mort la traditionnelle gerbe en l'honneur des victimes de guerres.

A cette occasion, nous avions l'honneur d'avoir la présence du second maître Litt Victor, marin depuis quatre ans, actuellement affecté au centre de transmission Marine (CTM) de Sainte-Assise et originaire de Duntzenheim

Les enfants ont la chance de se rendre de temps en temps à l'école avec le bus du racing

Le murier platane prend bien racine

"DUNTZENHEIM, une année en photos»

L'ancienne pompe à incendie

Réunis le 3 juillet contre les violences envers les élus

Défilé du 14 juillet

Dépot de gerbe du 14 juillet

«DUNTZENHEIM, une année en photos»

Initiation au handball

Tournoi de pétanque

Travaux rue de Ingenheim

Premières neiges

Visite du 22 avril

Visite le 22 avril du centre de tri de l'association Les Bouchons de l'Espoir

L'ensemble du conseil municipal ainsi que le personnel communal était convié à une visite du centre de tri de Duntzenheim. Nous avons découvert l'organisation mise en place par le président Cyrille Hausser et son équipe.

Beaucoup de bouchons de bouteilles en plastique restent vissés sur les bouteilles dans nos bacs de tri, alors qu'ils pourraient participer à la généreuse idée de l'association « les bouchons de l'espoir » active dans le village. Mettez un seau à côté de vos bacs, et jetez-y les bouchons. Vous pouvez ensuite déposer vos bouchons rue du stade, ou dans tous les points de collecte recensés sur le site internet https://www.bouchonsespoir67.fr/points-de-collecte/. vous participerez ainsi à une belle action solidaire.

Voilà les résultats du recensement 2020 à Duntzenheim

En 2021, vous avez participé au recensement des habitants de notre village. Les résultats et statistiques sont enfin disponibles sur le site de l'INSEE (www.insee.fr)

- Évolution et structure de la population en 2020
- Couples - Familles - Ménages en 2020
- Logement en 2020
- Diplômes - Formation en 2020
- Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2020
- Caractéristiques de l'emploi au sens du recensement en 2020
- Naissances et décès domiciliés 2014-2022
- Revenus et pauvreté des ménages en 2020
- Démographie des entreprises et des établissements en 2022
- Nombre d'unités légales et d'établissements en 2021
- Tourisme en 2023

Vous y découvrirez l'évolution et la structure de la population de la commune depuis 2019, et même depuis 1968 pour certaines données.

Y sont présentées beaucoup d'autres informations qui vous donneront une vue d'ensemble détaillée et mise à jour de notre commune, et satisferont certainement votre curiosité.

Ci-dessous, quelques-unes des nombreuses informations intéressantes.

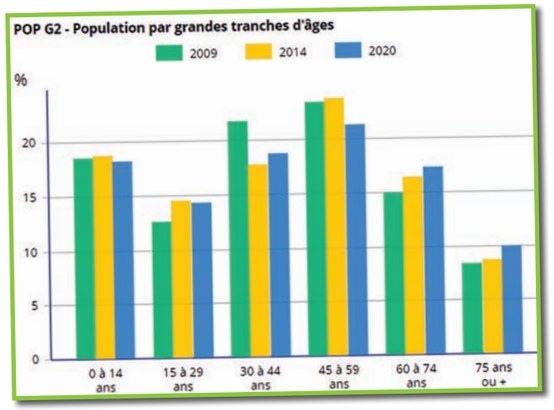

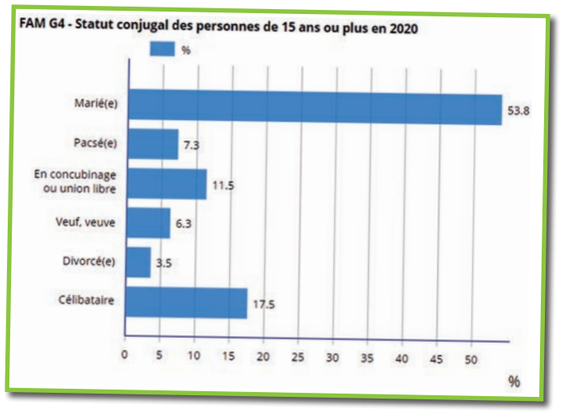

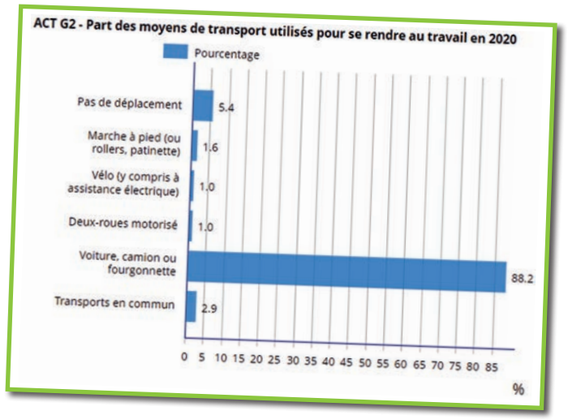

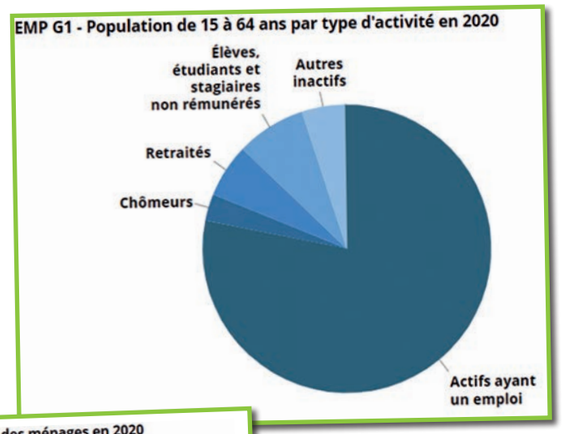

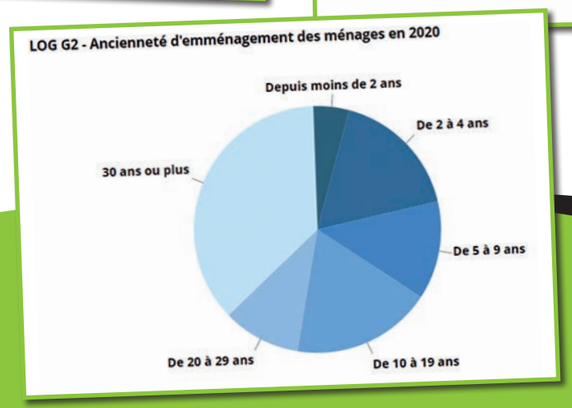

Une journée au Sénat

Le 22 mars 2023, les sénatrices Laurence Muller-Bronn et Elsa Schalck ont accueillies les femmes maires du Bas-Rhin au Sénat à Paris quelques jours après la journée internationale des droits des femmes.

Après avoir pris le TGV avec ses collègues maires, Virginie Zimmermann a participé à une visite guidée du Sénat. Après le cocktail déjeunatoire, le groupe a assisté aux Questions Au Gouvernement depuis les tribunes.

Crédit photo : Mme Muller-Bronn

Crédit photo : Virginie Zimmermann

Visite de Elsa Schalck

Mardi 19 septembre, à l'occasion de sa tournée des communes alsaciennes, la sénatrice Elsa Schalck est venue à la Mairie pour rencontrer les élus de Duntzenheim.

La sénatrice Elsa Schalck a exposé les différentes fonctions de sénateur et les dossiers qu'elle suit. Elle est désireuse de défendre les intérêts des petites communes, de moins en moins autonomes financièrement. Les élus présents ont échangé avec elle à propos du système éducatif, de la région Grand Est, du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), et du rôle des collectivités territoriales.

Nos villageois

Dans le foyer de Alfred et Sonia EDEL, rencontre avec les cousins d'Amérique

Le matin du mercredi 22 février le couple a eu la visite de deux cousins venus de l'OHIO. Richard et Thomas Lavern MOTTER sont de lointains cousins de Sonia EDEL née JACOB.

Ils sont des descendants de :

Georges MADER né en 1685 à Hurtigheim et Anne WENDLING née en 1688 à Duntzenheim. Ils sont également de lointain cousins des familles HATT, HERRMANN Jean-Georges, ainsi que d'une partie de la famille SCHNEPP, ce jour là Alfred SCHNEPP n'a malheureusement pas pu être présent.

Après cette visite, ils sont partis pour le cimetière de Hurtigheim. Alfred est un passionné de généalogie ce qui lui a permis de retrouver Richard et Thomas.

Les fêtes des voisins

Entre le mois de juin et de juillet ont eu lieu plusieurs fêtes des voisins à divers endroits du village.

Des séances d'initiation au handball

Pour les jeunes du village initié par M. Dominique Fehr cet été

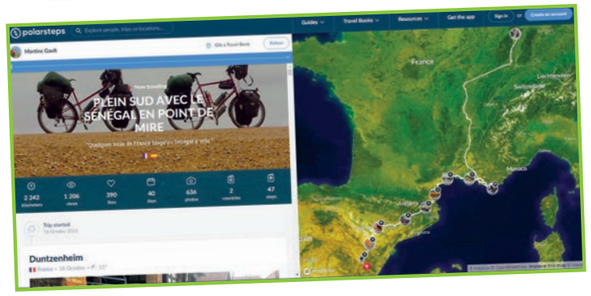

Nos aventuriers à vélo Martine et Dominique Gault sont remontés en selle

Un voyage en direction du Sénégal le 18 octobre 2023. Ce voyage intitulé « PLEIN SUD AVEC LE SÉNÉGAL EN POINT DE MIRE » est à suivre sur le site

https://www.polarsteps.com/Martine-Gault/9128767-plein-sud-avec-le-senegal-en-point-de-mire?s=A227174C-D162-4EFE-A9B2-DECC2D3789DD

Visite rare de moyens ducs dans le village en cette fin d'année.

Nous en avons compté 7 dans le tilleul de la place de la mairie.

Quelques anecdotes d'histoire du village...

Le blason de Duntzenheim représente les émaux inversés des armes du comté de Hanau.

Duntzenheim possède un riche passé préhistorique et gallo-romain, comme l'attestent deux importants gisements archéologiques antiques. Plusieurs abbayes, dont celles de Marmoutier et de Schwarzach, y ont des possessions à partir du XIIIe siècle. Ancien village impérial, Duntzenheim appartient aux Ochsenstein puis aux Lichtenberg et à leurs successeurs, avant de passer sous la domination de la prévôté de Bouxwiller. Le village se convertit à la réforme en 1547. Il est intégré au canton de Hochfelden en 1790.

A Duntzenheim, ainsi qu'à Gougenheim, Rohr et Willgottheim, à tour de rôle pendant six mois dans l'année, les cloches sonnent midi à onze heures ! Cette curieuse pratique remonterait à une ruse de l'évêque de Strasbourg, grâce à laquelle il aurait gagné contre toute attente une bataille en 1125. Il était convenu que la bataille se tiendrait au niveau du Rohrbach à midi. En faisant sonner midi à onze heures, il a surpris et désorganisé ses adversaires.

Il semble que la ferme ornée de ce linteau soit d'abord habitée par un fermier général de Louis XIV. Parmi les nombreux propriétaires qu'elle connaît ensuite se trouve un pâtissier de Strasbourg. Le Bretzel représenté sur le linteau est l'emblème de la corporation des boulangers, et a certainement été placé au-dessus de la porte par le pâtissier.

L'église protestante a été reconstruite en 1880 sur l'emplacement d'un sanctuaire plus ancien. La base du clocher, qui date du premier édifice, est rehaussée en 1893.

A l'intérieur de l'église, un grand panneau de bois porte les noms des pasteurs qui se sont succédés depuis 1547. (Sources « le patrimoine des communes de France »)

Comme il en est coutume, il est temps de faire un point sur les événements passés lors de l'année au sein de notre section et notre amicale.

Cette année, la section est intervenue à 29 reprises sur les communes de Gougenheim, Rohr et Duntzenheim.

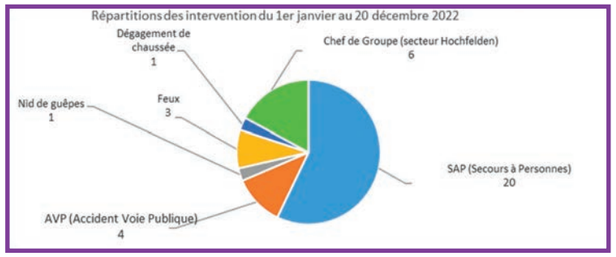

Vie de la caserne

Comme tous les ans afin de maintenir son niveau, la section a effectué de nombreuses heures de formations de maintien et de perfectionnement des acquis.

Dégagement de fumée et évacuation de victimes dans l'église de Gougenheim

Manœuvre feu d'exploitation agricole à Duntzenheim à la ferme Hatt

Petits Pompiers

Après notre première année de lancement de cette section de petits pompiers, nous continuons avec un grand enthousiasme pour cette nouvelle année. Notre effectif passe à 31.

Nos petits auront appris beaucoup de choses sur le monde des pompiers, sur la vie à la caserne, sur le matériel et sur les techniques. Plusieurs thèmes ont été abordés comme apprendre les numéros d'urgence, passer un message d'alerte, les gestes de premiers secours, les conduites à tenir face à certaines situations.

Ils auront également pu découvrir différents animaux de compagnie lors d'une séance de sensibilisation aux risques animaliers en compagnie des « graines de pompiers » de Schwindratzheim. Ils ont appris à marcher au pas et ont défilé avec la section lors des cérémonies officielles.

sapeurs
pompiers volontaires
de la section Gougenheim – Rohr – Duntzenheim

Que de fierté pour nous tous de les avoir auprès de nous, que de choses apprises pour nous aussi en découvrant tout au long de l'année leur envie d'apprendre, leur empathie, leur solidarité et leur fierté sous leur uniforme de « petits pompiers ». Restez comme vous êtes… La relève semble assurée.

Encore merci à Séverine CRIQUI, Raphaël GRAND-PIERRE et Frank NOURY pour leur implication dans ce projet.

Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

Cette année encore, les jeunes sapeurs-pompiers du secteur de Hochfelden ont pu profiter de l'hospitalité de notre caserne.

Vous allez peut-être les apercevoir les samedis matin dans les rues de Gougenheim aux abords de la caserne. Nous sommes pas moins de 4 Sapeurs-Pompiers de la section à être impliqués dans le fonctionnement de la section JSP.

De 12 à 16 ans, filles et garçons peuvent découvrir le métier de Sapeur-Pompier en intégrant la section des JSP de Hochfelden. Le cycle JSP se déroule en 4 années calées sur le calendrier scolaire des jeunes :

- la 1ère année à Schwindratzheim ;
- la 2e année à Gougenheim ;
- la 3e année à Hochfelden ;
- la 4e année sur l'ensemble de la compagnie de Saverne.

A l'issue de ces 4 années, les jeunes passent le Brevet des Cadets qui leur permettra, s'ils le souhaitent, d'intégrer le corps départemental des Sapeurs-pompiers, après 4 jours de formation complémentaire au lieu de 12. Tout au long de ce cursus, il faut savoir que les JSP n'effectuent aucune intervention, mais apprennent les bases et les valeurs du métier de Sapeur-Pompier.

A ce jour la section de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim compte dans ses rangs 6 pompiers issus des JSP, ce qui représente un tiers de notre effectif.

Si vous souhaitez nous rejoindre que cela soit en tant que JSP ou Sapeurs-Pompiers, n'hésitez pas à nous contacter.

de la section Gougenheim – Rohr – Duntzenheim

Cérémonies

Photo du 13 juillet à Duntzenheim

Cette année la Section a participé à plusieurs cérémonies :

- Le 7 mai fête des pompiers de la Section de Wilwisheim
- Le 28 mai fête des pompiers de la Section de Waltenheim
- Le 24 Juin Passation de commandement à Gougenheim
- Le 13 Juillet fête nationale à Duntzenheim
- Le 2 décembre pèlerinage de la Ste Barbe à Kuttolsheim

Le mot du chef de section Ludovic CRIQUI

Cette année 2023, aura été une année marquante pour la section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim. Pour son 120e anniversaire, elle aura eu un nouveau président d'amicale, un nouveau chef et par un très beau week-end de juin, une superbe fête avec la passation de commandement.

Vous avez été nombreux à venir nous soutenir lors de ce week-end festif et je tenais par ces quelques mots à vous remercier pour votre soutien. Je tenais également à remercier l'ensemble des membres de l'amicale et bénévoles sans qui rien n'aurait été possible. 2023 n'est pas encore fini que nous pensons déjà à l'organisation de notre prochaine fête.

Pour les pompiers, faire la fête est une chose mais notre mission première est de porter secours à notre prochain. Cela implique un engagement de tous les jours, mais pour pérenniser ce service de proximité, il nous faut trouver des personnes prêtes à s'engager à nos côtés. Je suis très fier de pouvoir compter sur l'ensemble des pompiers de la section pour m'aider dans cette mission qu'est le recrutement. Nous comptons néanmoins sur nos 31 petits pompiers pour venir gonfler nos rangs dès que leur âge le permettra.

La porte de la caserne est également ouverte pour les plus grands.

Être pompier est un engagement qui peut prendre du temps, mais est ce que ce temps consacré pour sauver des vies n'est-il pas dédié à une noble cause ? Il faut compter environ 180 heures de formation initiale pour pouvoir effectuer des interventions. Puis un maintien et perfectionnement des connaissances est nécessaire chaque année pour environ 40h par an. En comparaison, une activité sportive en club peut prendre plus de 200h par an. Pour ceux qui le souhaite, il y a des spécialisations ainsi que des évolutions de carrière possibles. Certains employeurs peuvent libérer du temps à leurs employés pour donner de la disponibilité aux pompiers par le biais d'une convention.

N'hésitez pas à venir nous voir ou consultez le site www.sis67.alsace pour plus d'informations.

Je vous souhaite une très belle année 2024

Sergent-chef Ludovic CRIQUI
Chef de section Gougenheim Rohr Duntzenheim

sapeurs
pompiers volontaires

Le mot de l'adjoint au chef d'unité territoriale Hochfelden (ACUT) Lieutenant Marc CRIQUI

Un nouveau chapitre s'ouvre pour moi dans cette grande histoire de vie des Sapeurs-pompiers de Gougenheim. Après avoir orchestré la fusion avec Rohr et le rattachement de Duntzenheim à la couverture opérationnelle, l'achat de notre véhicule et la supervision de la construction de notre caserne ; me voilà à avoir accepté le poste d'adjoint au chef d'unité territoriale (ACUT) Hochfelden.

Nous avons vécu avec beaucoup de fastes et d'émotions la passation de commandement de la Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim entre le Sergent-Chef Ludovic CRIQUI et moi-même. Elle se trouve maintenant entre les mains de la jeunesse qui se dévoue et qui s'investit pour la population ! J'ai grand espoir que de nombreux chapitres seront ajoutés à cette belle passion qui perdure quand même depuis 120 ans dans notre village. Pour bien faire il faudrait que quelques jeunes ou adultes s'impliquent à leurs côtés pour faire vivre la caserne et le bien de nos concitoyens.

Ma nouvelle fonction chez les Sapeurs-pompiers me prend beaucoup de temps et d'énergie, mais je reste fidèle à mes sources et reste disponible pour ma Section de Cœur. Vous me verrez encore autour, dans la caserne ou sur intervention. Je ne veux pas plus mobiliser de votre temps ; mais tiens à vous souhaiter une très bonne et joyeuse année 2024.

Lieutenant Marc CRIQUI.
Adjoint au chef d'unité territoriale Hochfelden (ACUT)

Le mot du président de l'amicale Raphaël GRANDPIERRE

Lors du dernier bulletin communal, Ludovic CRIQUI annonçait vouloir quitter le poste de Président pour se consacrer au bon fonctionnement de la section. En janvier 2023, la présidence m'a donc été confiée et c'est avec une grande fierté que je lui succède. Et quel défi nous attendait sachant que nous devions préparer le 120e anniversaire de notre section.

Ce weekend de fête aura été, grâce à vous et votre présence une réussite et nous en sommes fiers. Notre section aura été mise à l'honneur et nous espérons que cela reste un souvenir inoubliable. Je tiens une nouvelle fois à remercier les membres de l'amicale, les pompiers, les élus et commerçants pour leur soutien et leur contribution dans l'organisation de cette manifestation et toutes celles et ceux qui ont pris part à l'organisation de ces journées. Merci également pour votre soutien tout au long de l'année et votre accueil lors de la distribution de notre calendrier. Encore un grand merci à tous.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez pour notre traditionnelle « Pompier Fescht », au cœur de Gougenheim les 15 et 16 Juin 2024.

L'équipe au complet se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Pour l'ensemble des membres,
Raphaël GRANDPIERRE
Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim

Bien vivre à Duntzenheim

Déjections canines : Pour rappel, il est demandé aux propriétaires de ramasser les déjections de leur chien. Des affichettes sont disponibles en mairie pour les habitants qui souhaitent en mettre devant leur propriété afin de sensibiliser ou d'alerter les propriétaires de chien qui ne ramassent pas les crottes.

Stérilisation des chats : En France la stérilisation des chats n'est pas obligatoire, mais vivement conseillée. La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal.

Chiens en laisse : L'arrêté municipal N°4/2009 du 30 juin 2009 oblige les propriétaires de chiens à tenir leur animal en laisse sur tout le ban communal (sur la voie publique et dans les champs). Même lors des promenades sur les chemins agricoles, les chiens doivent être tenus en laisse, pour le respect des agriculteurs et la sécurité des promeneurs et des chiens.

Les chiens considérés comme des chiens d'attelage ou de défense doivent en sus être muselés.

L'entretien des trottoirs est à la charge des habitants et nous vous remercions de nettoyer , désherber et balayer les feuilles mortes et détritus devant chez-vous. De procéder à l'élagage des haies et arbres qui débordent de votre propriété sur la voie publique. En période hivernale les trottoirs doivent rester praticables en cas de neige ou de verglas. En cas d'absence de matérialisation du trottoir, une largeur de 1,50 mètre minimum est à prendre en considération. Cela fait partie des obligations à respecter en tant que locataire ou propriétaire, selon l'arrêté municipal du 10 Mars 1998.

Nous conseillons vivement le nettoyage des gargouilles et grilles placées près des trottoirs après un gros orage ou grosse pluie de manière à maintenir en tout temps un bon écoulement des eaux pluviales.

Concession funéraire : Pour rappel quelques obligations à respecter ! Que vous ayez acheté une concession ou que vous en soyez ayant droits, vous êtes tenus à une obligation d'entretien pour assurer la décence des lieux et la sécurité des visiteurs. Pour rappel, la commune est chargée de l'entretien des allées centrales. Les travaux d'entretien qui concernent le nettoyage de la pierre tombale, mais aussi de ses abords incombent au concessionnaire ou à ses héritiers.

Stationnement gênant

Selon le code de la route - article R417-11, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule motorisé sur le trottoir est considéré comme très gênant pour la circulation publique.

=> Les véhicules doivent obligatoirement être garés à l'intérieur des propriétés. La voie publique n'a pas vocation à être privatisée. L'aménagement des propriétés doit prioritairement être réalisé pour accueillir le stationnement des véhicules des locataires et propriétaires.

=> en cas d'arrêt de courte durée, les véhicules doivent se garer à plus de 1,40 m des clôtures et façades des maisons pour permettre la déambulation des piétons.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) prévoit un minimum de 2 places de stationnement par logement ou 1 place par tranche entamée de 50 m² de surface de plancher sur la propriété.

informations diverses

Commerces du village :

Salon de coiffure : Atelier au fil de l'Âme : 06 73 18 67 88 , Sur RDV les Jeudis , Vendredis et Samedis, 22 Rue d'Ingenheim

Magasin multi-services Zimmermann :
Magasin multi-services Zimmermann :
Ouverts L/M/J/V/S de 7h à 12h et de 13h à 18h
Fermé le mercredi

Dépôt de pain André : Ouvert du mardi au vendredi de 6h à 12h / Dimanche de 7h à 12h

Le Petit Marché à la Ferme Herrmann :
9 rue des Vergers - Tous les mercredis de 9h à 17h/
Horaires d'été Juin à Septembre 8h30 à 13h.
Avec la présence de la Ferme Will le matin
(produits laitiers, boucherie charcuterie).

La Ferme Schaeffer :
Distributeur de Légumes Non Stop / Vente d'asperges en saison

COMMERCES AMBULANTS :

Boucherie Le Landhof de Saessolsheim :
Samedi Matin : départ de la tournée rue de Saverne entre 8h30 & 9h

Moulin Gerlinger de Rothbach (Farine) :
Passage toutes les 6 semaines, pour connaître leur prochaines dates de passage et ainsi vous inscrire sur leur fichier clients merci de les contacter au 03 88 89 30 14

Badge déchèterie

Nous vous rappelons que l'accès aux déchèteries de la communauté de communes se fait sur présentation de votre badge d'accès.

Déchets verts

Pour les déchets verts, nous vous rappelons que vous pouvez acheter un badge (au tarif de 15 € pour 12 passages) en vous rendant au SMICTOM de Saverne (10 Rue du Zornhoff - 03 88 02 21 80) en vous munissant de votre facture OM. Vous pourrez ensuite déposer vos déchets verts sur la plateforme de Dettwiller.

Ramassage des ordures ménagères :

pensez à sortir les poubelles la veille et à laisser libre le passage pour le camion

- Collecte sélective : semaine paire : mardi
- Collecte Ordures Ménagères : mercredi

Des contrôles inopinés des poubelles sont susceptibles d'être réalisés par les "ambassadeurs du tri" tout au long de l'année. Leur rôle consiste à vous guider et vous aider à corriger certaines erreurs dans votre tri. Avec l'instauration du système de règlement des Ordures Ménagères « à la levée », tout départ comme toute arrivée de foyer doit être signalé au service dédié à la Communauté de communes située à Hochfelden pour activation ou désactivation de la puce.

Problème d'oubli de ramassage :
veuillez contacter la communauté de communes au 03.88.91.96.58

informations diverses

Tri sélectif, ordures ménagères

Avez-vous remarqué la ligne « Ristourne exceptionnelle » apparue depuis 2021 sur la redevance incitative des ordures ménagères ?

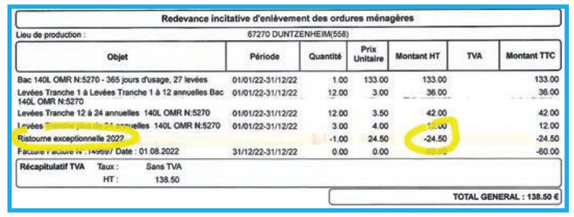

Redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères

Lieu de production : 67270 DUNTZENHEIM(558)

Objet	Période	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT	TVA	Montant TTC
Bac 140L OMR N:5270 - 365 jours d'usage, 27 levées	01/01/22-31/12/22	1.00	133.00	133.00		133.00
Levées Tranche 1 à Levées Tranche 1 à 12 annuelles Bac 140L OMR N:5270	01/01/22-31/12/22	12.00	3.00	36.00		36.00
Levées Tranche 12 à 24 annuelles 140L OMR N:5270	01/01/22-31/12/22	12.00	3.50	42.00		42.00
Levées [illegible] annuelles 140L OMR N:5270	01/01/22-31/12/22	3.00	4.00	12.00		12.00
Ristourne exceptionnelle 2022		-1.00	24.50	-24.50		-24.50
Facture [illegible] Date : 01.08.2022	31/12/22-31/12/22	0.00	0.00	[illegible]		-60.00

Récapitulatif TVA Taux : Sans TVA HT : 138.50

TOTAL GENERAL : 138.50 €

C'est une ristourne de presque 20%, qui correspond à notre effort de tri dans le village. Régulièrement, les ambassadeurs du tri de la Com-Com contrôlent la qualité du tri de la commune, ce qui justifie le taux de ristourne sur nos factures. Notre commune fait partie des bons élèves, et bénéficie donc de cette ristourne, qui pourrait encore devenir plus importante, si nous réussissons collectivement à diminuer les erreurs de tri.

Ce sont les erreurs de tri qui nous coûtent le plus cher : un sac poubelle fermé dans la poubelle de tri, même s'il contenait du tri, partira en erreurs par sécurité pour les agents.

Les erreurs les plus fréquentes sont justement ce qu'ils appellent « les imbriqués » : un sac rempli, un carton contenant d'autres objets, même s'il s'agit de choses triées, parce que le tri est principalement automatisé.

Si lors d'un contrôle il est relevé une erreur de tri, les agents prennent une photo et vous laissent une information qui décrit les erreurs constatées. Vous pourrez les appeler, et leur demander des explications. Pour ça, pensez à identifier vos bacs de tri : des autocollants jaunes sur lesquels noter votre numéro de bac sont à votre disposition à la mairie.

Pour une négligence flagrante, le bac sera fermé par un scotch rouge et ne sera pas enlevé. Pour ce qui semble être une erreur de tri, une information avec l'étiquette jaune vous signalera les erreurs constatées, et le bac sera traité.

Dormir à Duntzenheim et autour :

Vous avez la visite de votre famille ou des amis pour une ou plusieurs nuits ? Des offres d'hébergement au village et aux alentours existent.

Pour trouver un logement à Duntzenheim vous pouvez consulter le site Airbnb sur lequel sont inscrits différents propriétaires du village.

Aux alentours sur le site de la Communauté de Communes (https://www.payszorn.com/sortir-et-decouvrir/sejournez-au-pays-de-la-zorn/) vous trouverez une liste d'autres logements disponibles.

La déclaration de changement de domicile

Nous vous remercions de venir signaler en mairie votre arrivée ou départ de la commune. Votre inscription nous permet de vous informer, de tenir à jour les listes d'enfants à inscrire en maternelle, vous adresser un courrier pour vous permettre de participer à la Journée Défense Citoyenne...

Nous rappelons aux nouveaux arrivants que les inscriptions en mairie ne valent pas inscription sur la liste électorale.

informations diverses

URBANISME :

Nous rappelons aux personnes qui ont obtenu une réponse favorable à leur demande de permis de construire ou de déclaration préalable, que le dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit obligatoirement être effectué une fois que les travaux sont terminés.

C'est un document qui permet de signaler à l'administration l'achèvement des travaux et la conformité de la construction par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. A la revente du bien, le notaire exige un certificat de conformité que nous ne pourrons vous délivrer sans cette DAACT.

Une attestation **RT2012 ou RE2020** selon le cas lors du dépôt de permis est à faire remplir par un professionnel qualifié à la déclaration d'achèvement des travaux (DAACT). Le professionnel peut être un architecte, un bureau de contrôle et, pour les maisons individuelles, un diagnostiqueur de performance énergétique agréé.

Après en avoir délibéré le 24 Novembre 2020, le conseil municipal a décidé, à la majorité, **d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction** (resteront toutefois dispensées de permis de démolir les démolitions visées à l'article R.421-29 du code de l'urbanisme). Cette procédure a pour objectif de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti du territoire, principalement dans un objectif de protection du patrimoine, mais également de maîtrise du risque de coulées d'eaux boueuses.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis janvier 2022, le principe de saisine par voie électronique (SVE) s'applique aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Vous pouvez ainsi saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Pour vous connecter au téléservice : https://appli.atip67.fr/guichet-unique

La mairie reste votre interlocuteur de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Nous attirons votre attention sur le fait que les aménagements tels que les clôtures, les ravalements de façade doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Par ailleurs, avant de démarrer un projet, nous vous conseillons de vérifier la zone constructible sur le site internet de la mairie : https://duntzenheim.payszorn.com/vivre-a-duntzenheim/le-plui/

informations diverses

Covoiturage Gratuit au Pays de la Zorn

Depuis le 1er novembre, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn finance le développement du covoiturage sur son territoire via BlaBlaCar Daily, une application dédiée aux trajets du quotidien.

Grâce à cette aide, le conducteur perçoit au minimum 2 € à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager. Ce soutien permet aux habitants et salariés des entreprises du territoire de réduire leur coût de déplacement et leur impact environnemental.

Pour en bénéficier, il suffit de télécharger l'application, d'indiquer l'adresse de son domicile, de son lieu de travail et son planning, pour être mis en relation avec les membres empruntant le même itinéraire aux mêmes horaires. Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent prétendre, sous conditions, à la « Prime Covoiturage de 100 €» mise en place en janvier 2023 dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Plus d'informations : www.payszorn.com et blablacardaily.com

Les services publics près de chez vous !

Depuis octobre 2020, la Maison du Pays de la Zorn a été labélisée par l'État Maison France Services afin de rapprocher les usagers du territoire des services publics.

Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives (droit, famille, santé, impôts, retraite, etc.) ou d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, des agents formés vous accompagnent pour vous apporter des réponses de premier niveau, au sein d'un guichet unique doté d'un point d'accès numérique. Ce service est totalement gratuit.

Nouveauté ! Depuis le 2 octobre 2023, la Maison du Pays de la Zorn étend ses services pour vous accompagner dans vos démarches liées à la pièce d'identité et au passeport. Un service de proximité supplémentaire pour les familles du territoire ! Le dépôt des dossiers se fait sur rendez-vous, à prendre en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Plus d'informations sur les permanences et les démarches :

03 88 91 96 58 - secretariat.general@payszorn.com - www.payszorn.com
Maison du Pays de la Zorn, 43 route de Strasbourg, 67270 HOCHFELDEN
Du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 14H à 17H.

Centre de contact des amendes

Un nouveau service est offert aux personnes domiciliées dans la région Grand Est et qui doivent s'acquitter d'une ou plusieurs amendes (vitesse, stationnement....).

Via un numéro unique (03.29.69.69.69), le centre de contact des amendes répond aux questions des usagers du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE PEUT SE FAIRE TOUT AU LONG DE L'ANNEE.

- soit en passant en mairie, soit en faisant la demande par internet :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- Pièces à fournir : pièce d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Les jeunes Français, âgés de 18 ans sont inscrits d'office au titre de l'article L11-1 du Code Electoral, mais il est conseillé de vérifier que ces inscriptions sont bien effectives.

Les personnes, ayant changé de domicile au sein même de la commune, sont également priées de le signaler en Mairie, afin de procéder aussitôt au changement d'adresse.

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Le jeune se présente en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille et la mairie délivre alors une attestation de recensement.

Vous recevrez entre la date de votre recensement et celle de votre 18ème anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Votre participation étant obligatoire, si vous rencontrez des difficultés sur la date ou sur le lieu proposé, il convient d'adresser à votre centre du service national (CSN) une demande pour d'autres dates ou d'autres lieux. Votre demande doit parvenir au plus tard 15 jours après la réception de l'ordre de convocation.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'État (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez attester de votre participation à la JDC.

Passage du ramoneur

Il est possible d'être averti du passage du ramoneur dans la commune, par SMS ou par mail, pour cela, il suffit de vous inscrire sur le site internet suivant : www.ramonage-fischer.fr.

Dates Dons du Sang

Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France. Chaque jour, l'établissement français du sang a besoin de 10 000 dons. 1h de votre temps suffit à sauver 3 vies ! Pour donner votre sang proche de chez vous, voici les prochaines dates de don du sang :

Hochfelden (4 rue de l'abbé Weissrock - 67270) Le lundi 08 janvier de 17h à 20h
Bouxwiller (5 Place du Château - 67330) Le mardi 09 janvier de 16h30 à 20h
Lupstein (Rue du Stade - 67490) Le mardi 09 janvier de 17h à 20h
Minversheim (1, rue du Stade - 67270) Le lundi 15 janvier de 17h à 20h
Wingersheim les Quatre Bans (Place De La Mairie - 67170) Le mardi 30 janvier de 17h à 20h
Saessolsheim (1 Chemin du Stade - 67270) Le mercredi 31 janvier de 17h à 20h
Durningen (Place de la Mairie - 67270) Le vendredi 09 février de 16h30 à 20h
Mommenheim (Route du Général de Gaulle - 67670) Le lundi 12 février de 17h à 20h

DON DE SANG

Vous pouvez donner votre sang toutes les 8 semaines.

Pour trouver où donner, rendez-vous sur le site internet de l'établissement français du sang : https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte et n'hésitez pas à rejoindre le groupe Amicale des donneurs de sang SAESSOLSHEIM / DUNTZENHEIM sur Facebook.

Les fêtes à venir en 2024

Les événements festifs reprennent à Duntzenheim ! Rendez-vous en 2024 pour

- La soirée Moules Frites le 10 février
- La journée citoyenne
- Le repas paroissial
- La chasse aux oeufs à Pâques : 1er avril
- Les 20 ans du FC Zornthal le 15 juin
- La fête des aînés le 22 juin
- La cérémonie du 14 juillet
- Le tournoi de football de l'ASLD les 20 et 21 juillet
- Le tournoi de pétanque durant l'été
- La soirée Oktoberfest le 28 septembre
- etc.

N'oubliez pas aussi les élections européennes le 9 juin.

Retrouvez tous les événements au fil de l'année sur la page Facebook de la commune de Duntzenheim.

LA REDEVANCE DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE :

L'Association Foncière est chargée de l'entretien des chemins par les propriétaires de foncier agricole.

Ceux-ci lui versent en échange une taxe annuelle. Nous recevons régulièrement des personnes étonnées de recevoir un avis de somme à payer alors qu'elles ont vendu leurs terres agricoles. L'AF n'est bien-sûr pas informée de toutes les tractations. Aussi il est important de signaler le changement de propriétaire :

- soit à la MSA directement (comme indiqué sur l'avis de somme à payer)
- soit auprès de l'AF en déposant en mairie une copie de l'acte notarié

SALLE DES FÊTES

Pour réserver la salle de fêtes de Duntzenheim, rendez-vous sur :
https://duntzenheim.payszorn.com/vivre-a-duntzenheim/la-salle-polyvalente/

etat civil

mariages

Tous nos vœux de bonheur accompagnent :

- LITT Noémie et SCHROETTER Fabien le 27 mai 2023
- LUDWIG Mathilde et MOYON Valentin le 8 juin 2023

naissances

Cette année sont nés :

- Lila LOBSTEIN le 02/01/2023
- Mathis MOSCATO le 08/02/2023
- Ellie HAAG le 12/04/2023
- Camilia DA COSTA le 29/04/2023
- Johanna TOVAE le 14/11/2023
- Amanda MOG le 18/11/2023
- Joséphine PERROT le 23/11/2023
- Ryan LEININGER le 27/11/2023

Félicitations aux heureux parents !
Et bienvenue à Duntzenheim à tout ce petit monde.

Ont fêté un «Grand» Anniversaire

75 ans

M	HEIM Charles	20.07
M	BRANDNER René	10.10
Mme	SCHAEFFER Doris	31.10
Mme	GRIFFITH Jennifer	15.11

80 ans

Mme	KUHN Anny	10.01
M	HUGEL Albert	02.02
Mme	SCHNEPP Jacqueline	07.11

85 ans

Mme	HANSS Liliane	27.01

90 ans

M	BRUNDALLER Charles	21.03
Mme	IRRMANN Alice	03.04
Mme	BRUNDALLER Charlotte	08.08
M	KOCH Charles	21.09

Nos doyens

- Notre doyenne du village est Mme SCHNEPP Marie-Louise 96 ans
- Notre doyen du village est M BASTIAN Jean 93 ans

Décès

- 22/12/2022 : André WENDLING, à l'âge de 90 ans
- 13/07/2023 : Frédérique ZIMMERMANN née SIEGRIST, à l'âge de 81 ans
- 17/09/2023 : Emile BERNHARD à l'âge de 98 ans
- 03/10/2023 Marguerite MUNSCH née ROTH, à l'âge de 97 ans
- 15/11/2023 : Alice MUNSCH née WENDLING, à l'âge de 91 ans
- 19/11/2023 : Elsa KLEIN née HERRMANN, à l'âge de 89 ans.

Comité de rédaction du bulletin :
Virginie ZIMMERMANN, Maire - Marie-Hélène RICHARDOT, Secrétaire de Mairie - Laure HAAG et Sandrine MOSER, conseillères municipales.

Conception et réalisation Imprimerie CathAL Tél. 03 88 02 20 20